

CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE
NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE

**ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES NOUVEAUX ENTRANTS DANS UN
LOGEMENT SOCIAL – APPROBATION D'UNE CONVENTION DE FONDS DE
CONCOURS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
ET ATTRIBUTION DU MONTANT PRÉVU POUR 2017**

Quand une famille prend possession d'un nouveau logement social, c'est le moment propice pour engager un accompagnement auprès de celles qui sont volontaires, destiné à faciliter leur insertion dans leur environnement et à les familiariser avec les éco-gestes.

Le projet décrit ci-dessous se propose de poursuivre trois objectifs de politique publique :

- l'insertion des familles dans leur nouveau cadre de vie : connaissance du quartier et de ses équipements, des règles de vie de l'immeuble, appropriation et respect des espaces collectifs...
- la formation aux éco-gestes : collecte sélective, prévention de la précarité énergétique : consommation d'énergie, de chauffage, d'eau...
- la prévention de l'endettement locatif et énergétique.

Pour mettre en œuvre cet accompagnement auprès des familles volontaires, il est proposé de lancer un appel à projet permettant de retenir de 2017 à 2020 cinq opérateurs au plus suivant chacun 110 ménages « nouveaux entrants » pour une durée d'un an à deux ans maximum.

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence a donc souhaité confier au Département des Bouches-du-Rhône par voie de convention les fonds destinés à la mise en œuvre de ce projet, soit 80 000 euros en 2017, 2018, 2019 et 2020, ce dernier provisionnant de son côté le même montant.

Il s'agit d'approuver la convention fixant les engagements respectifs de la Métropole et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et précisant les modalités de versement de cette somme.